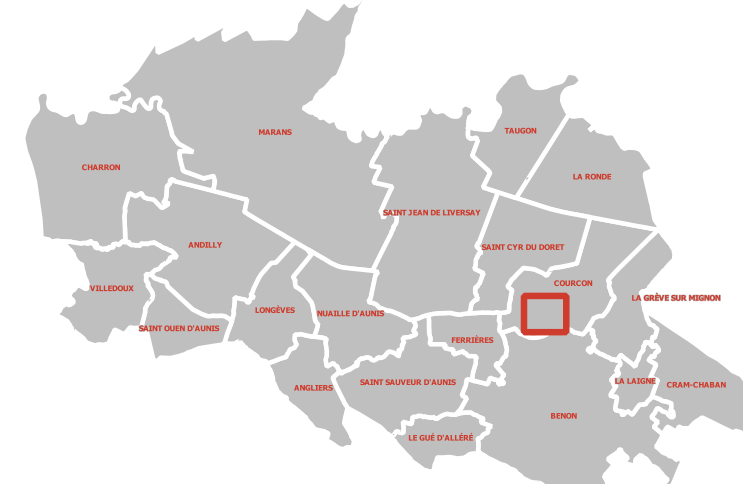




# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT

COMMUNE DE COURCON




## RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

Approuvé par le conseil communautaire, le 19/05/2021

PLAN N° COU1	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/2000	Arrêt le 23/10/2019 Approbation le 19/05/2021		
<p>CONCEPTION:  <b>ASTYM</b> <b>C&amp;G</b></p> <p>DESIGN:  <b>UNISIG</b></p> <p>FOND CADASTRAL:  <b>CA</b></p>			

- Légende**
- ZONES URBAINES**
- U : Zone urbaine
  - UE : Zone urbaine à vocation d'équipement
  - UXai : Zone urbaine à vocation économique (industrie et artisanat)
  - UXaie : Zone urbaine à vocation économique sur Courcon (industrie et artisanat)
- ZONES A URBANISER**
- IAU : Zone à urbaniser à court terme à vocation résidentielle
  - 1AU : Zone à urbaniser à court terme à vocation d'équipement
- ZONES AGRICOLES**
- A : Zone agricole
- ZONES NATURELLES**
- N : Zone naturelle
  - Ni : Zone naturelle portant un projet spécifique
  - Np : Zone naturelle protégée
- ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES**
- Boisement protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
  - Boisement remarquable protégé au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
  - Emplacement réservé
  - OAP densification habitat
  - OAP sectorielle simple
  - Orientation d'aménagement et de programmation liée aux limites urbaines à protéger
  - Secteur remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
  - Zone humide protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
  - Alignement d'arbres protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
  - Haie remarquable protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
  - Local commercial protégé au titre de l'article L151-16 du code de l'urbanisme
  - Arbre remarquable protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
  - Immeuble remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- HABILITAGE DU PLAN**
- Limite communale des communes du PLUI (source cadastre)



Emplacements réservés			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Commune
28	Elargissement voirie et carrefour	Commune de COURCON	COURCON
29	Elargissement voirie et carrefour	Commune de COURCON	COURCON
30	Elargissement carrefour	Commune de COURCON	COURCON
31	Liaison piétonne	Commune de COURCON	COURCON
32	Espace vert	Commune de COURCON	COURCON
33	Extension du cimetière	Commune de COURCON	COURCON

### Changement de destination autorisé

### Patrimoine

N°	Libellé	Commune
271	Secteur remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme	COURCON

N°	Libellé	Type / Objet	Commune
131	Immeuble remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme	Ancienne gare	COURCON
133	Immeuble remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme	Ministère de Courcon	COURCON
134	Immeuble remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme	Ministère de Courcon	COURCON
135	Immeuble remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme	Ministère de Courcon	COURCON

